



Rapport financier semestriel

30 juin 2017

Sommaire

A. Rapport d'activité.....	1
B. Comptes consolidés au 30 juin 2017	6
Bilan au 30 juin 2017.....	6
Compte de résultat au 30 juin 2017	7
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres au 30 juin 2017 ..	8
Tableau de flux de trésorerie du premier semestre 2017.....	9
Tableau de passage des capitaux propres du 1er janvier 2016 au 30 juin 2017.....	10
Gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres de l'exercice 2017 :	10
Notes annexes aux états financiers	11
1. Principes comptables et méthodes d'évaluation	11
2. Éléments saisonniers	15
3. Faits marquants impactant les comptes au 30 juin 2017.....	15
3.1 Financement de l'activité.....	15
3.2 Affectation du résultat de l'exercice 2016.....	15
3.3 Changement d'agrément et de supervision	15
3.4 Evolution méthodologique du provisionnement collectif	15
4. Événements significatifs postérieurs au 30 juin 2017.....	15
5. Notes annexes relatives aux États financiers au 30/06/2017	16
5.1 Notes relatives au Bilan	16
5.2 Notes relatives au Compte de résultat	20
5.3 Informations complémentaires	22
C. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2017	23
D. Responsable du rapport financier semestriel	24

Les totaux des colonnes des tableaux sont susceptibles de différer légèrement de la somme des lignes les composants, du fait des arrondis.

Les abréviations K€ signifient milliers d'euros, M€ signifient millions d'euros et Md€ milliards d'euros.

A. Rapport d'activité

Autorisations

Le montant total des autorisations données pour compte propre (AFD et Proparco) au 30 juin 2017 s'élève à 3 373 M€, contre 1 685 M€ au 30 juin 2016, hors activité de refinancement de Proparco (1 Md€).

Dans les États étrangers, les autorisations données atteignent 3 138 M€, soit une progression de 1 634 M€ par rapport au 30 juin 2016. Cette dernière est principalement liée à l'activité des prêts souverains (+ 1 412 M€) et, en particulier, au prêt de soutien budgétaire¹ à l'Irak pour 430 M€.

Dans l'Outre-mer, les autorisations données progressent également mais dans une moindre mesure pour atteindre 235 M€ au 30 juin 2017 contre 181 M€ au 30 juin 2016.

Enfin, les autorisations données pour compte de tiers s'élèvent à 409 M€ au 1^{er} semestre 2017, contre 154 M€ au 1^{er} semestre 2016. Cette croissance est principalement tirée par (i) les C2D pour le compte de l'État (+ 104 M€) et (ii) les activités pour le compte de l'Union européenne (+ 148 M€).

Versements

Les versements pour compte propre (AFD et Proparco) s'élèvent à 1 581 M€ au 30 juin 2017, contre 1 504 M€ au 30 juin 2016, soit une progression de 5 %.

✓ Activité dans les États étrangers

Le total des versements dans les États étrangers s'élève à 1 046 M€ au 30 juin 2017 (+ 24 %). La hausse des versements par rapport au 30 juin 2016 porte à la fois sur les subventions (+ 37 % pour un total de 132 M€) et sur les prêts (+ 22 % pour un total de 914 M€).

Cette hausse reflète essentiellement l'impact de l'augmentation de l'activité de l'AFD et des autorisations d'engagement, qui se traduit en 2017 par un objectif de 3,6 Mds€ (hors opérations pour compte de l'Etat) de versements sur les prêts États étrangers, afin d'atteindre un taux de versement (calculé sur le reste à verser de l'année N-1) de 26 %. L'objectif est de 200 M€ sur les subventions. L'accent mis sur les aides budgétaires permet d'augmenter significativement les décaissements : deux décaissements à fort montant ont ainsi été réalisés fin juin en Asie (150 M€ en Indonésie sur un programme de réforme sectorielle transport, et 100 M€ au Pakistan sur une aide budgétaire sectorielle Énergie).

✓ Activité dans l'Outre-mer

Les versements sont en diminution de 19 %. Ils s'établissent à 201 M€, au 30 juin 2017 contre 250 M€ au 30 juin 2016.

✓ Activité de Proparco

Les versements de Proparco en prêts et participations dans les pays étrangers s'élèvent à 334 M€ sur le 1^{er} semestre 2017, contre 410 M€ sur la même période en 2016, soit une baisse de 18 %. Le montant des décaissements en 2017 est d'un niveau équivalent à celui de 2015 (336 M€). Concernant 2016, l'augmentation s'explique principalement par l'effet de deux décaissements importants sur la période (59 M€ au Nigéria dans le secteur bancaire, 45 M€ au Brésil chez un producteur de sucre et méthanol au Brésil).

1/ En appui au programme de réformes en faveur de la rationalisation des dépenses publiques, d'une plus grande efficacité énergétique et d'une meilleure transparence et gouvernance des entreprises publiques irakiennes

Résultats financiers

Les états financiers, présentés selon les normes comptables internationales (IFRS), font apparaître un résultat net part du groupe de 227 M€ au 30 juin 2017 contre 165 M€ au 30 juin 2016. Cette hausse s'explique principalement par une reprise au niveau du coût du risque de + 69 M€, passant d'une charge ou dotation de 17 M€ au 30 juin 2016 à un produit ou reprise de 52 M€ au 30 juin 2017.

Le produit net bancaire généré sur le premier semestre 2017 s'élève à 373 M€, contre 356 M€ au premier semestre 2016.

Les charges d'exploitation non bancaires sont en hausse de 24 M€, s'élevant à 170 M€ au 30 juin 2017 contre 146 M€ au 30 juin 2016.

Perspectives

L'année 2017 représentera la deuxième marche pour réaliser l'engagement du Président de la République d'augmenter le volume de prêts du groupe AFD dans les États étrangers de 4 Mds€ par an à horizon 2020. Le rythme de croissance soutenu de 2016 se poursuivra en 2017 avec un volume d'autorisations d'engagements de plus de 10,2 Mds€ soit une croissance de 10 % par rapport aux réalisations 2016.

L'année 2017 marquera également l'adoption de deux documents stratégiques : (i) le Contrat d'objectifs et de moyens 2017-2020 qui définira les priorités de l'AFD en termes d'objectifs et d'indicateurs, (ii) le Plan d'orientation stratégique, déclinaison des différentes ambitions de la maison d'ici à 2020 au service d'un monde en commun.

L'AFD poursuivra l'augmentation des financements à co-bénéfice climat (2 Mds€ supplémentaires par an à horizon 2020) en orientant 50 % de son activité dans les pays étrangers vers des financements de la transition énergétique pour accompagner les pays et les acteurs du développement dans leurs trajectoires bas carbone et résiliente. Le Groupe se maintiendra sur la trajectoire du triplement des engagements annuels en faveur de l'adaptation pour atteindre plus de 1,2 Md€ par an d'ici 2020, avec une concentration particulière en Afrique, dans les PMA¹ et les petits états insulaires.

Conformément à la décision du CICID² du 30 novembre 2016, l'AFD mettra en place la « Facilité d'atténuation des vulnérabilités et de réponse aux crises » (FAV), afin de jouer pleinement le rôle attendu d'elle dans le continuum de la gestion de crises (diplomatie, défense, développement). Cette Facilité sera dédiée au financement « d'initiatives », conçues à l'échelle de bassins de crise.

Par zone géographique, les prévisions d'activité pour l'année 2017 pour l'AFD se présentent de la manière suivante :

- **L'Afrique subsaharienne reste la géographie d'intervention prioritaire.** Conformément aux engagements du Président de la République de doubler les financements du groupe AFD vers l'Afrique continentale, **les perspectives pour 2017 sur l'Afrique subsaharienne prévoient une activité en hausse de plus de 11 % par rapport à 2016 avec un volume global d'activité de 3 Mds€ pour l'AFD (hors Proparco).** L'exercice 2017 s'inscrira

1/ Pays les Moins Avancés

2/ Comité interministériel de la coopération internationale et du développement

également dans le cadre de la mise en œuvre des conclusions du CICID de novembre 2016, réaffirmant notamment la priorité de l'aide française au continent africain. Des moyens supplémentaires, notamment en subventions permettront d'augmenter significativement les appuis aux pays les moins avancés prioritaires de la France. En outre, la nouvelle facilité d'atténuation des vulnérabilités et de réponse aux crises d'une dotation de 100 M€ par an offrira la possibilité pour l'Agence de renforcer son action en matière de prévention des crises et permettra notamment de lutter contre toute forme de radicalisation. L'AFD contribuera, par ailleurs, aux engagements de la France de porter à plus de 3 Mds€ le financement des énergies renouvelables en Afrique au cours de la période 2016-2020. Enfin, l'année 2017 verra l'adoption par l'Agence d'un nouveau cadre d'intervention régional (CIR) pour l'Afrique subsaharienne intégrant une approche stratégique plus large à l'échelle de l'ensemble du continent africain.

- **Dans le bassin Méditerranéen et le Moyen-Orient, la prévision d'activité pour 2017 s'établit à 1,5 Md€ en forte croissance de par rapport à 2016 en raison de la mise en œuvre des engagements de la France dans la région.** Même si le contexte politique demeure perturbé et la situation macroéconomique incertaine en Turquie et en Égypte, l'AFD mettra en œuvre certains engagements financiers pris par la France en accompagnement des programmes FMI. L'AFD envisagera aussi la possibilité de reprendre une activité de prêts souverains au Liban et de se développer dans de nouvelles géographies (Balkans...). Dans le cadre de la mise en œuvre de la facilité vulnérabilité, une initiative crise régionale syrienne est en cours d'élaboration et sera présentée au cours du premier trimestre. Elle visera en priorité le renforcement des services publics de base, ainsi que l'éducation, la formation et l'insertion professionnelle des jeunes.
- **L'objectif d'engagements financiers de l'AFD en Asie s'établit à 1,3 Md€ pour l'année 2017.** Les activités resteront en grande partie orientées vers les problématiques urbaines et climatiques. Pour accompagner la croissance de son activité, l'AFD entend poursuivre ses interventions via des prêts de politique publique, à hauteur d'environ 30 % de ses engagements. L'année 2017 sera également marquée par la validation du nouveau cadre d'intervention régional en Asie pour la période 2017-2021.
- **En 2017, l'activité en Amérique latine poursuivra sa croissance** en phase avec les objectifs globaux de croissance de l'AFD pour atteindre un niveau d'engagement de l'ordre de 2 milliards à l'horizon 2020, dont 70 % à co-bénéfice climat. Pour atteindre cet objectif, le niveau d'activité attendu devrait atteindre plus de 1,2 Md€ en 2017 et ainsi renforcer le positionnement de l'AFD comme l'un des principaux acteurs bilatéraux dans la sous-région. Un cadre d'intervention stratégique pour la période 2017-2020 sera présenté mi-2017, précisant ainsi les orientations choisies pour atteindre les objectifs élevés de développement de l'activité. Au niveau des outils, la mobilisation des prêts de politique publique doit permettre un dialogue stratégique sur les thématiques jugées prioritaires dans la majorité des pays émergents du continent, notamment celles permettant d'accompagner les stratégies nationales de lutte contre le changement climatique
- **Pour 2017, l'objectif d'engagements dans les Outre-mer s'élève à 1,6 Md€. L'année 2017 devrait voir la mise en place d'une offre financière renouvelée en faveur du secteur public.** L'activité de prêts bonifiés se structurera autour de deux produits : un prêt superbonifié plafonné à 6 M€ auquel tous les DCOM seront éligibles, ciblé sur des secteurs prioritaires (petites communes de moins de 10 000 habitants, secteur médico-

social et santé, secteur de l'environnement et transition énergétique, assainissement, déchets, éco quartiers, aires protégées, etc.) et un prêt à taux zéro « Fonds vert » plafonné à 12 M€ par projet dédié à la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française et à Wallis et Futuna. **Pour le secteur privé, les projections pour 2017 s'inscrivent dans la continuité de 2016.** Un maintien de la dynamique des prêts aux entreprises est anticipé avec des projets dans les secteurs des énergies renouvelables, de la santé et du tourisme. L'approche initiée en 2016 en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE) sera poursuivie avec un accompagnement renforcé des entreprises financées dans la mise en place de plans d'amélioration de leurs pratiques environnementales et sociales.

Facteurs de risque

Les risques de l'AFD (encours et restes à verser signés) s'élèvent à 39,3 Mds€ et ne progressent que très légèrement au premier semestre 2017 (+ 145 M€, soit 0,4 %), en comparaison avec la croissance de 3,4 % (+ 1,2 Md€) enregistrée au premier semestre 2016 ou celle de 8 % (+ 2,8 Md€) en 2015. Cette faible croissance est le résultat d'une hausse sur l'activité de prêts souverains (+ 743 M€ à 21,2 Mds€) et, dans le même temps, d'une baisse sur le non souverain de près de 600 M€ à 18,1 Mds€ (principalement sur la filiale Proparco), notamment en lien avec la dépréciation du dollar.

L'encours des prêts pour compte propre (28,9 Mds€) enregistre une baisse 536 M€ (- 1,8 %) sur le semestre liée au retard pris par rapport aux prévisions de versements et à l'appréciation du dollar face à l'euro depuis le début de l'année. Ce renforcement de la devise américaine a engendré une baisse des encours en dollars (8,6MdsUSD) d'environ 600 M en contrevaletur euro. Elle se décompose notamment en une baisse de 467 M€ sur les prêts aux risques de l'AFD dans les pays étrangers (seuls les prêts souverains sont en hausse de 80 M€ à 13,3 Mds€) et d'une baisse de 76 M€ sur les prêts aux risques de l'État (822 M€ de prêts remis et garantis). L'encours des prêts Outre-mer est stable à 5,03 Mds€.

La concentration et la qualité du portefeuille sont stables (revue du Comité des risques de juin 2017) : près de 60 % des risques non-souverains dans les pays étrangers sont investis dans des pays à risque modéré, la qualité moyenne du portefeuille non-souverain s'élève à BB+ (BB+ dans les pays étrangers et BBB- dans l'Outre-mer) et celle du portefeuille souverain à BB.

L'encours douteux au 30 juin 2017 s'élève à 626 M€ contre 597 M€ fin 2016, soit + 28 M€ (avec notamment la progression de 7 M€ au Burkina Faso en souverain et les déclassements en douteux non souverains : (i) République Dominicaine pour 11,2 M€, (ii) Multi-pays pour 4 M€ et (iii) Afrique pour 19,1 M€).

Le coût du risque enregistre une forte reprise au premier semestre : 52,1 M€ (vs dotation de 1,5 M€ au premier semestre 2016) en normes françaises. Cette variation est due à l'impact des provisions collectives (69 M€) associant l'effet de l'alignement de méthode sur les taux de PRE de Proparco concernant les sous-participations (51 M€) et les autres effets (17 M€) : baisse de l'encours en lien avec la dépréciation du dollar, déclassements, changements de cotation...

Les dotations nettes aux dépréciations d'actifs en capital représentent une charge de 9,1 M€ au 30 juin 2017, contre une charge de 15,2 M€ au 30 juin 2016. Les dotations aux provisions

pour garanties données à Proparco (sous-participations douteuses) s'élèvent à 4 M€ contre 12,9 M€ au 30 juin 2016.

Le coût du risque de Proparco s'élève à 1,7 M€, se décomposant en une reprise de 0,7 M€ sur le risque individuel, une reprise de 4,1 M€ sur le risque collectif et un montant de passages en pertes de 6,5 M€ portant principalement sur 3 concours en Azerbaïdjan, au Vietnam et en Egypte.

Au titre du pilier 1 de Bâle 3, l'AFD satisfait aux exigences minimales de fonds propres. Le ratio de solvabilité s'établit à 17,42 % au 30 juin 2017 contre 16,82 % au 31 décembre 2016, avec une stabilité des risques pondérés (hausse inférieure à 0,5 Md€). Les fonds propres éligibles au calcul de la limite des « grands risques » s'élèvent à 6 153 M€ au 30 juin 2017, contre 5 860 M€ à fin 2016, soit une hausse de 293 M€ dont 208 M€ liés à l'affectation en réserve du résultat 2016.

B. Comptes consolidés au 30 juin 2017

Bilan au 30 juin 2017

<i>en milliers d'euros</i>	Notes	30/06/2017 IFRS	31/12/2016 IFRS
Actif			
Caisse, Banques centrales		384 140	173 209
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1	132 240	146 976
Instruments dérivés de couverture	2	1 785 487	2 390 382
Actifs financiers disponibles à la vente	3	2 623 436	2 017 348
Prêts et créances sur les établissements de crédit	4	6 206 995	6 834 178
<i>À vue</i>		598 848	602 068
<i>À terme</i>		5 608 147	6 232 110
Prêts et créances sur la clientèle	4	23 868 835	24 219 887
<i>Créances commerciales</i>		-	-
<i>Autres concours à la clientèle</i>		23 868 835	24 219 887
Ecart de réévaluation de portefeuille couvert en taux		2 915	7 514
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	3	788 378	800 402
Actifs d'impôts différés		21 729	23 079
Comptes de régularisation et autres actifs divers	5	724 600	751 497
<i>Comptes de régularisation</i>		33 960	24 734
<i>Autres Actifs</i>		690 640	726 763
Participations dans les sociétés mises en équivalence	14	169 599	165 982
Immobilisations corporelles	6	191 819	192 310
Immobilisations incorporelles	6	29 426	26 615
Total de l'actif		36 929 600	37 749 378
Passif			
Banques centrales		-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	1	376 562	638 514
Instruments dérivés de couverture	2	1 185 727	1 507 704
Dettes envers les établissements de crédit	7	8 371	4 506
<i>À vue</i>		7 726	3 861
<i>À terme</i>		645	645
Dettes envers la clientèle	7	2 702	1 937
<i>Autres dettes</i>		2 702	1 937
<i>dont à vue</i>		2 702	1 937
<i>dont à terme</i>		-	-
Dettes représentées par un titre	7	26 523 243	26 809 441
<i>Titres du marché interbancaire</i>		954 086	-
<i>Emprunts obligataires</i>		25 569 157	26 809 441
Passifs d'impôts différés		6 428	7 168
Comptes de régularisation et passifs divers	5	1 427 671	1 602 578
<i>Emprunts auprès du Trésor</i>		-	-
<i>Fonds publics affectés</i>		71 882	74 384
<i>Autres passifs</i>		1 355 789	1 528 194
Provisions	10	827 604	801 344
Dettes subordonnées	7	560 004	560 004
Total des dettes		30 918 312	31 933 196
Capitaux propres Part du Groupe		5 721 145	5 521 847
Dotation et réserves liées		3 267 999	3 267 999
Réserves consolidées et autres		2 093 751	1 851 719
Gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres		132 483	155 930
Résultat de la période		226 913	246 200
Intérêts minoritaires		290 143	294 334
Total du passif		36 929 600	37 749 378

Compte de résultat au 30 juin 2017

<i>en milliers d'euros</i>	Notes	30/06/2017 IFRS	30/06/2016 IFRS	31/12/2016 IFRS
Intérêts et produits assimilés	11-1	693 384	709 922	1 418 333
Opérations avec les établissements de crédit		151 751	158 496	310 802
Opérations avec la clientèle		327 885	319 614	645 785
Obligations et titres à revenu fixe		11 500	12 427	24 588
Autres intérêts et produits assimilés		202 248	219 384	437 157
Intérêts et charges assimilées	11-1	524 100	551 737	1 106 637
Opérations avec les établissements de crédit		306 637	286 906	593 776
Opérations avec la clientèle		0	15 487	20 434
Obligations et titres à revenu fixe		201 093	206 281	422 119
Autres intérêts et charges assimilés		16 370	43 064	70 308
Commissions (produits)		33 927	35 934	78 817
Commissions (charges)		2 735	1 214	3 402
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par le résultat net de l'impact change	11-2	52 027	44 925	88 118
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		12 770	10 262	45 112
Produits des autres activités		119 859	110 310	219 298
Charges des autres activités		12 086	2 222	15 971
Produit net bancaire		373 045	356 179	723 668
Charges générales d'exploitation		169 682	146 040	325 062
<i>Frais de personnel</i>	12-1	111 678	97 269	209 433
<i>Autres frais administratifs</i>	12-2	58 004	48 771	115 629
Dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles	6	9 699	8 650	17 948
Résultat brut d'exploitation		193 664	201 489	380 658
Coût du risque	13	52 271	-16 855	-97 911
Résultat d'exploitation		245 934	184 634	282 746
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	14	5 175	251	7 838
Gains ou pertes nets sur autres actifs		417	-69	968
Résultat avant impôt		251 526	184 816	291 552
Impôts sur les bénéfices		-13 070	-11 279	-25 474
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
Résultat net		238 456	173 537	266 078
Intérêts minoritaires		-11 544	-8 104	-19 878
Résultat net - Part du Groupe		226 913	165 433	246 200

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres au 30 juin 2017

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
	IFRS	IFRS	IFRS
Résultat Net	238 456	173 537	266 078
Eléments recyclables ultérieurement en résultat net :			
Ecart de conversion			
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente net d'impôts	-33 059	30 589	-19 526
Réévaluation des instruments dérivés de couverture			
Eléments de la quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence			
Eléments non recyclables ultérieurement en résultat net :			
Ecart actuariel sur engagements à prestations définies	0	21 572	1 427
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-33 059	52 161	-18 099
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	205 398	225 698	247 978
Dont part du Groupe	203 466	211 087	239 377
Dont part des intérêts minoritaires	1 932	14 611	8 601

Tableau de flux de trésorerie du premier semestre 2017

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2017 IFRS	30/06/2016 IFRS	31/12/2016 IFRS
Résultat avant impôts (A)	239 982	176 713	271 674
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	9 699	8 650	17 948
Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0	0	0
Dotations nettes aux autres provisions (y compris provisions techniques d'assurance)	-40 281	39 048	138 741
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-5 175	-251	-7 838
Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-5 878	-2 200	-28 806
Perte nette/(gain net) des activités de financement	16 652	3 237	5 402
Autres mouvements ⁽¹⁾	-108 483	-48 894	23 684
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et autres éléments (B)	-133 465	-410	149 131
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	59 291	-605 108	-842 047
Flux liés aux opérations avec la clientèle	128 522	-306 691	-2 371 598
Flux liés aux autres opérations affectant des autres actifs ou passifs financiers	-1 307 137	232 872	3 121 303
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	117 616	16 572	-394 511
Impôts versés	-11 727	-9 126	-26 715
= (Diminution) augmentation nette de la trésorerie liée aux actifs et passifs provenant des activités opérationnelles (C)	-1 013 436	-671 481	-513 568
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation (A+B+C)	-906 919	-495 178	-92 763
Flux liés aux actifs financiers et participations	-489 544	-19 102	-66 548
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-11 601	-8 940	-21 244
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	-501 145	-28 041	-87 792
Flux de trésorerie à destination des actionnaires	0	-41 129	-41 129
Flux de trésorerie en provenance des actionnaires	-7 415		2 407 999
Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 618 560	209 587	-2 671 917
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 611 145	168 459	-305 047
Augmentation / (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	203 082	-354 761	-485 603
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	<u>769 479</u>	<u>1 255 081</u>	<u>1 255 081</u>
Solde net des comptes de caisse, banques centrales	173 209	30 448	30 448
Solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	596 270	1 224 634	1 224 634
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>972 560</u>	<u>900 320</u>	<u>769 479</u>
Solde net des comptes de caisse, banques centrales	384 140	225 467	173 209
Solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	588 420	674 854	596 270
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	203 082	-354 761	-485 603

⁽¹⁾ Dont ajustement de valeur des éléments de bilan

⁽²⁾ Dont conversion de dettes RCS en dotation de l'Etat en 2016, 2 408 M€

Le format retenu, pour l'élaboration du tableau des flux de trésorerie du Groupe AFD, est celui de la méthode indirecte.

Tableau de passage des capitaux propres du 1er janvier 2016 au 30 juin 2017

<i>en milliers d'euros</i>	Dotation	Réserves liées à la dotation	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Gains/ pertes latents ou différés	Capitaux propres - Part du groupe	Capitaux propres - Part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
Capitaux propres au 1er janvier 2016 (Normes IFRS)	400 000	460 000	1 710 652	172 874	162 753	2 906 279	295 420	3 201 699
Quote part du résultat 2015 affectée dans les réserves			136 871	-136 871		0		0
Dividendes versés				-36 002		-36 002	-5 124	-41 126
Autres variations			-4 014			-4 014	-19	-4 033
Variation liées aux option de ventes						0	-73	-73
Résultat 1er semestre 2016				165 433		165 433	8 104	173 537
Gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres de l'exercice 2016*					-45 714	-45 714	-6 447	-52 161
Capitaux propres au 30 juin 2016 (Normes IFRS)	400 000	460 000	1 843 510	165 434	117 039	2 985 982	291 861	3 277 844
Quote part du résultat 2015 affectée dans les réserves						0		0
Dividendes versés						0	-3	-3
Autres variations	2 407 999		8 209			2 416 207	-6 869	2 409 338
Variation liées aux option de ventes						0	2 400	2 400
Résultat 2e semestre 2016				80 766		80 766	11 774	92 541
Gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres de l'exercice 2016*					38 891	38 891	-4 830	34 061
Capitaux propres au 31 décembre 2016 (Normes IFRS)	2 807 999	460 000	1 851 719	246 200	155 930	5 521 847	294 334	5 816 182
Quote part du résultat 2016 affectée dans les réserves			246 200	-246 200		0		0
Dividendes versés				0		0	-7 415	-7 415
Autres variations	0		-4 168			-4 168	69	-4 099
Variation liées aux option de ventes						0	1 222	1 222
Résultat 1er semestre 2017				226 913		226 913	11 544	238 456
Gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres du premier semestre 2017*					-23 447	-23 447	-9 612	-33 059
Capitaux propres au 30 juin 2017 (Normes IFRS)	2 807 999	460 000	2 093 751	226 913	132 483	5 721 145	290 143	6 011 288

* Dont variation de valeur des actifs disponibles à la vente

Gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres de l'exercice 2017 :

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2017 IFRS	31/12/2016 IFRS
Eléments recyclables ultérieurement en résultat net	140 874	164 321
Eléments non recyclables ultérieurement en résultat net	-8 391	-8 391
<i>Dont écarts actuariels sur engagements à prestations définies *</i>	-8 391	-8 391
Total	132 483	155 930

* Le périmètre retenu ne tient pas compte des écritures de première application qui sont enregistrées dans les réserves consolidées.

Notes annexes aux états financiers

L'Agence française de développement (AFD) est un établissement public industriel et commercial chargé du financement de l'aide au développement. Le montant de la dotation de l'AFD est de 2 808 M€.

Adresse du siège social : 5 rue Roland Barthes – 75598 Paris Cedex 12

Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 775 665 599.

1. Principes comptables et méthodes d'évaluation

a. Normes comptables applicables à l'Agence française de développement

Conformément au règlement 1606/2002 du Conseil européen, les comptes consolidés sont établis selon les normes comptables internationales (*International Financial Reporting Standards — IFRS*) telles qu'adoptées par l'Union européenne. Les normes IFRS comprennent les normes comptables émises par l'*International Accounting Standard Board* (IASB) ainsi que les interprétations données par l'*IFRS International Committee*.

Les états financiers, objet du présent document, comprennent les états financiers de synthèse ainsi que les notes annexes. Ils sont présentés selon la recommandation ANC 2013-04, relative au format des documents de synthèse des entreprises, relevant de la réglementation bancaire et financière sous référentiel comptable international, en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » et selon la recommandation ANC 2001-R-02 relative aux comptes intermédiaires permettant une information allégée en annexe.

Les comptes consolidés sont présentés en milliers d'euros.

b. Principes et méthodes

Les principes et méthodes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés semestriels au titre de la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017 sont identiques à ceux utilisés pour l'élaboration des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016 établis conformément au référentiel IFRS et détaillés dans le paragraphe 2.2 « Principes et méthodes comptables » des états financiers consolidés de l'exercice 2016.

Les normes et interprétations utilisées dans les états financiers au 31 décembre 2016, détaillées au paragraphe 3 « Normes applicables au 1^{er} janvier 2016 », sont intégralement reprises pour l'établissement de ces comptes semestriels.

Les principales nouvelles normes publiées et non encore applicables sur l'exercice 2017 sont les suivantes :

Normes, amendements ou interprétations	Dates de publication par l'Union européenne	Date d'application : exercices ouverts à compter du
IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients Remplacement d'IAS 11 sur la reconnaissance des contrats de construction et d'IAS 18 sur la reconnaissance des produits ordinaires	22 septembre 2016 (UE 2016/1905)	1 ^{er} janvier 2018
IFRS 9 Instruments financiers Remplacement d'IAS 39 - Instruments financiers : classification et évaluation, dépréciation, couverture	22 novembre 2016 (UE 2016/2067)	1 ^{er} janvier 2018
IFRS 16 Contrats de location Remplacement d'IAS 17 – Contrats de location	La date d'adoption par l'UE n'est pas encore définie	1 ^{er} janvier 2019

Lorsque l'application de normes et interprétations adoptées par l'Union européenne est optionnelle sur une période, l'option n'est pas retenue par le Groupe AFD, sauf mention spécifique.

• Norme IFRS 9 Instruments Financiers

La norme IFRS 9 Instruments Financiers est appelée à remplacer la norme IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation. Elle a été adoptée par l'Union européenne le 22 novembre 2016 et publiée au Journal Officiel de l'Union européenne le 29 novembre 2016. Elle entrera en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

Elle définit de nouveaux principes en matière de classement et d'évaluation des instruments financiers, de dépréciation du risque de crédit et de comptabilité de couverture, hors opérations de macro-couverture.

Les principales évolutions apportées par la norme sont les suivantes :

- *Classement et évaluation des actifs financiers*

Sous IFRS 9, les critères de classement et d'évaluation dépendent de la nature de l'actif financier, selon qu'il est qualifié d'instrument de dette (ie prêt, avance, crédit, titre obligataire, part de fonds) ou d'instruments de capitaux propres (i.e. action).

S'agissant des instruments de dettes (prêts et titres à revenus fixes ou déterminables), la norme IFRS 9 s'appuie sur le modèle de gestion d'une part et sur l'analyse des caractéristiques contractuelles d'autre part, pour classer et évaluer les actifs financiers.

S'agissant des instruments de capitaux propres (investissements de type actions), ils doivent être, par défaut, comptabilisés à la juste valeur par résultat, sauf option irrévocable pour un classement à la juste valeur par capitaux propres non recyclables (sous réserve que ces instruments ne soient pas détenus à des fins de transaction).

- *Dépréciation*

La norme IFRS 9 instaure un nouveau modèle de dépréciation qui exige de comptabiliser les pertes de crédit attendues (*Expected Credit Losses* ou « ECL ») sur les crédits et les instruments de dette évalués au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres recyclables, sur les engagements de prêts et sur les contrats de

garantie financière qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur, ainsi que sur les créances résultant de contrats de location et créances commerciales.

Cette nouvelle approche ECL vise à anticiper au plus tôt la comptabilisation des pertes de crédit attendues alors que dans le modèle de provisionnement d'IAS 39, elle est conditionnée par la constatation d'un événement objectif de perte avérée.

- *Comptabilité de couverture*

Sur la comptabilité de couverture (hors opérations de macro-couverture de juste valeur), la norme IFRS 9 prévoit des évolutions limitées par rapport à IAS 39. Les dispositions de la norme s'appliquent au périmètre suivant :

- toutes les opérations de micro-couverture ; et
- les opérations de macro-couverture de flux de trésorerie uniquement.

Les opérations de macro-couverture de Juste Valeur de risque de taux sont exclues et peuvent rester dans le champ d'IAS 39 (option).

Mise en œuvre au sein du Groupe AFD :

- *Étude d'impact* : une étude d'impact a été réalisée en 2016 afin de définir un calendrier de mise en œuvre de l'ensemble de la norme.
- *Mise en œuvre* : le chantier IFRS 9 est organisé avec une double gouvernance finances et risques ; ces travaux de mise en œuvre sont en cours de finalisation.
- *Couverture* : dans l'attente du prochain texte IFRS 9 complémentaire spécifique à la macro-couverture, le Groupe AFD continuera d'appliquer le dispositif IAS 39 de couverture globale cantonnée.

• **Norme IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients**

La norme IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 (conformément au règlement UE 2016/1905). L'amendement « Clarification d'IFRS 15 » qui apporte des précisions complémentaires est en cours d'adoption par l'Union européenne et devrait entrer en vigueur à la même date.

Elle regroupe dans un texte unique les principes de comptabilisation des revenus issus des ventes de contrats à long terme, ventes de biens, ainsi que des prestations de services qui n'entrent pas dans le champ d'application des normes relatives aux instruments financiers (IAS 39), aux contrats d'assurance (IFRS 4) ou aux contrats de location (IAS 17). Elle introduit des concepts nouveaux qui pourraient modifier les modalités de comptabilisation de certains revenus du produit net bancaire.

• **Norme IFRS 16 Contrats de location**

La norme IFRS 16 Contrats de location remplacera la norme IAS 17 et toutes les interprétations liées (IFRIC 4, Déterminer si un accord contient un contrat de location, SIC 15, Avantages dans les contrats de location et SIC 27, Evaluation de la substance des transactions impliquant la forme juridique d'un contrat de location). Elle sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

La principale évolution apportée par la norme IFRS 16 concerne la comptabilité des locataires. IFRS 16 imposera pour les locataires un modèle visant à comptabiliser au bilan tous les contrats de location, avec la reconnaissance au passif d'une dette locative représentative des engagements sur toute la durée du contrat, et à l'actif un droit d'utilisation à amortir.

c. Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés de l'Agence française de développement regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou sous influence notable.

Sont exclues du périmètre de consolidation les sociétés ne présentant pas de caractère significatif, et sont non consolidées les sociétés étrangères dans lesquelles l'AFD détient une faible participation et n'y exerce pas d'influence notable en raison de leur caractère public ou parapublic.

en pourcentage d'intérêt	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Filiales intégrées globalement			
Soderag	100,00	100,00	100,00
Proparco	64,95	64,95	64,19
Sogefom	60,00	60,00	60,00
Fisea	100,00	100,00	100,00
Propasia	64,95	64,95	64,19
Participations mises en équivalence			
Société Immobilière de Nouvelle Calédonie	50,00	50,00	50,00
Société immobilière de la Martinique	22,27	22,27	22,27
Banque Socredo	35,00	35,00	35,00

d. Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

✓ L'intégration globale

La méthode de consolidation consiste à incorporer poste par poste tous les comptes, tant au bilan qu'au hors-bilan de l'AFD, avec constatation des droits des « actionnaires minoritaires ». La même opération est effectuée pour les comptes de résultat.

Sont consolidées par intégration globale la Société de promotion et de participation pour la coopération économique (Proparco), la Société de développement régional Antilles-Guyane (Soderag), la Société de gestion des fonds de garantie d'Outre-mer (Sogefom), le Fonds d'investissement et de soutien aux entreprises en Afrique (Fisea) et la société TR Propasia LTD.

✓ La mise en équivalence

La méthode consiste à retenir, pour la valorisation de la participation, la situation nette de la société, d'une part, à introduire une quote-part de son résultat retraité, d'autre part, ceci au prorata de la participation détenue dans son capital.

Au 30 juin 2017, cette méthode a été appliquée à trois sociétés dans lesquelles l'Agence française détient directement ou indirectement une participation comprise entre 20 et 50 % et sur lesquelles une influence notable s'avère exister : la Société Immobilière de Nouvelle-Calédonie (SIC), la Société Immobilière de Martinique (Simar) et la Socredo.

✓ Remarques sur les autres sociétés

L'AFD détient par ailleurs des participations dans un certain nombre de sociétés sur la gestion desquelles elle n'exerce aucune influence notable. Ces sociétés ne sont pas consolidées, ni globalement, ni par mise en équivalence. Elles figurent à l'actif au poste « Actifs financiers disponibles à la vente ».

2. Éléments saisonniers

De par leurs activités, les sociétés composant le groupe ne sont pas soumises à des cycles d'exploitation saisonniers ayant une incidence sur la lecture des comptes consolidés semestriels.

3. Faits marquants impactant les comptes au 30 juin 2017

3.1 Financement de l'activité

Pour financer la croissance de son activité pour compte propre, l'AFD a émis au cours du premier semestre un emprunt obligataire de 1,5 Md€ sous forme d'émission publique et mené une opération d'abondement de souche de 0,2 Md€ soit un volume global de 1,7 milliard d'euros.

3.2 Affectation du résultat de l'exercice 2016

Conformément à l'article 79 de la loi de Finances rectificative 2001 n° 2001-1276 du 28 décembre 2001, le montant du dividende versé par l'AFD à l'État est déterminé par arrêté ministériel, après examen de la situation financière de l'établissement et sur rapport du Conseil d'administration.

Les comptes 2016 ont été approuvés par le Conseil d'administration du 26 avril 2017.

Le Ministre de l'Économie et des Finances a déterminé le dividende 2016 à verser par l'AFD à l'État. Celui-ci s'élève à 27,6 M€, soit un taux de 20 % du montant du résultat social de l'AFD et sera versé après publication au Journal officiel.

Le solde du résultat après distribution des dividendes, soit 110,6 M€, sera affecté en réserves.

3.3 Changement d'agrément et de supervision

La Banque centrale européenne (BCE) a donné un avis favorable à la demande de changement d'agrément de l'AFD. Le passage d'Établissement de crédit à Société de financement est effectif à compter du 30/06/2017. Ce changement n'affecte pas le statut d'EPIC (Établissement public à caractère industriel et commercial) en droit français et la mission de l'Agence comme ses objectifs restent identiques.

3.4 Evolution méthodologique du provisionnement collectif

Un affinement méthodologique a été réalisé pour une meilleure harmonisation et prise en compte des évolutions des modèles de provisionnement collectif dans les comptes consolidés du groupe. Cet ajustement a entraîné une reprise au titre des provisions collectives de 49 M€.

4. Événements significatifs postérieurs au 30 juin 2017

Aucun évènement significatif, postérieur à la date du 30 juin, et qui n'aurait pas été pris en compte pour l'établissement des comptes à cette date, n'est intervenu.

5. Notes annexes relatives aux États financiers au 30/06/2017

5.1 Notes relatives au Bilan

Note 1 – Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

en milliers d'euros	30/06/2017 IFRS			31/12/2016 IFRS		
	Actif	Passif	Notionnel/ Encours	Actif	Passif	Notionnel / Encours
Instruments dérivés de taux d'intérêt	4 899	32 108	2 079 896	6 146	19 373	842 669
Instruments dérivés de change	92 446	336 947	4 246 714	104 238	607 618	4 566 751
Actifs/Passifs désignés à la juste valeur sur option	24 470	0	25 000	24 647	0	25 000
Titres à la juste valeur par résultat	10 208	0	7 796	11 248	0	8 088
CVA/DVA/FVA	216	7 507	0	697	11 523	0
Total	132 240	376 562		146 976	638 514	

Note 2 – Instruments financiers dérivés de couverture

en milliers d'euros	30/06/2017 IFRS			31/12/2016 IFRS		
	Actif	Passif	Notionnel	Actif	Passif	Notionnel
Couverture de juste valeur						
Instruments dérivés de taux d'intérêt	1 096 783	645 534	27 286 099	1 439 698	682 956	26 608 090
Instruments dérivés de taux et de change (swaps de devises)	688 704	540 192	9 462 524	950 684	824 748	10 637 664
Total	1 785 487	1 185 727		2 390 382	1 507 704	

Note 3 – Investissements financiers

en milliers d'euros	30/06/2017 IFRS	31/12/2016 IFRS
	Actifs financiers disponibles à la vente	
Effets publics et valeurs assimilées	1 427 792	801 709
Obligations et autres titres à revenu fixe	30 035	34 877
Participations dans les entreprises liées		
Participations et autres titres détenus à LT	1 165 610	1 180 762
<i>Dont OPCVM</i>	49 020	48 701
Total des Actifs financiers disponibles à la vente	2 623 436	2 017 348
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Effets publics et valeurs assimilées	690 134	694 252
Obligations et autres titres à revenu fixe	98 244	106 149
Total des Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	788 378	800 402
Total des investissements financiers	3 411 814	2 817 750

Note 4 – Créances sur les établissements de crédit et la clientèle

en milliers d'euros	30/06/2017 IFRS		31/12/2016 IFRS	
	À vue	À terme	À vue	À terme
Prêts aux établissements de crédit		5 094 109		5 294 154
Encours sains		5 019 962		5 233 367
Encours douteux		74 147		60 787
Dépréciations		-93 015		-109 127
Dépréciations sur créances individualisées		-26 708		-17 988
Dépréciations sur groupes d'actifs homogènes		-66 307		-91 139
Créances rattachées		32 959		33 156
Ajustements de la valeur des prêts couverts par des instruments financiers à terme		-3 515		-9 762
Sous-total		5 030 538		5 208 421
Prêts à la clientèle		23 973 723		24 305 368
Encours sains		23 295 508		23 633 622
Encours douteux		678 215		671 746
Dépréciations		-669 285		-725 000
Dépréciations sur créances individualisées		-393 937		-402 163
Dépréciations sur groupes d'actifs homogènes		-275 348		-322 836
Créances rattachées		76 841		83 449
Ajustements de la valeur des prêts couverts par des instruments financiers à terme		487 557		556 070
Sous-total		23 868 835		24 219 887
Total des prêts		28 899 372		29 428 308
Autres créances				
Dépôts (trésorerie disponible) auprès des établissements de crédit	598 848	577 610	602 068	1 023 709
Créances rattachées			0	-20
Total des autres créances	598 848	577 610	602 068	1 023 689
Total prêts et autres créances	598 848	29 476 982	602 068	30 451 997

Note 5 – Comptes de régularisation et actifs/passifs divers

en milliers d'euros	30/06/2017 IFRS		31/12/2016 IFRS	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Fonds publics affectés		71 882		74 384
Autres actifs et passifs	724 600	1 199 790	751 497	1 322 722
Compte créditeur État français		155 999		205 471
Total des comptes de régularisation et actifs/passifs divers	724 600	1 427 671	751 497	1 602 578

Note 6 – Immobilisations corporelles et incorporelles

en milliers d'euros	Immobilisations				Total IFRS 30/06/2017	Total IFRS 31/12/2016
	Terrains & aménagement	Constructions & aménagement	Autres	incorporelles		
Valeur brute						
Au 1 ^{er} janvier 2017	88 568	203 083	52 771	72 174	416 595	400 305
Acquisitions	-26	3 933	1 551	6 597	12 055	20 648
Cessions/Sorties	0	-0	-727	0	-727	-7 408
Autres mouvements	-11	12	10	4	15	3 050
Changement périmètre						
Au 30 juin 2017	88 531	207 028	53 605	78 775	427 938	416 595
Amortissements						
Au 1 ^{er} janvier 2017	2 576	110 250	39 287	45 559	197 671	184 111
Dotations	86	3 762	2 061	3 790	9 699	17 948
Reprises						
Autres mouvements	0	-0	-678	0	-678	-4 388
Changement périmètre						
Au 30 juin 2017	2 661	114 012	40 669	49 349	206 692	197 671
Dépréciations						
Au 1 ^{er} janvier 2017	0	0	0	0	0	0
Dotations						
Reprises						
Au 30 juin 2017	0	0	0	0	0	0
Valeur nette	85 869	93 016	12 935	29 426	221 247	218 924

Note 7 – Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle et dettes représentées par un titre

en milliers d'euros	30/06/2017 IFRS	31/12/2016 IFRS
Dettes envers les établissements de crédit		
Dettes à vue	7 726	3 861
Dettes à terme	540	540
Dettes rattachées	104	105
Total des dettes envers les établissements de crédit	8 371	4 506
Dettes envers la clientèle		
Comptes créditeurs de la clientèle	2 702	1 937
Dettes rattachées		
Total des dettes envers la clientèle	2 702	1 937
Dettes représentées par un titre		
Titres du marché interbancaire	954 086	
Emprunts obligataires	24 549 220	25 317 670
Dettes rattachées	163 224	312 351
Ajustements de la valeur des dettes représentées par un titre couvert par des instruments dérivés	856 713	1 179 420
Total des dettes représentées par un titre	26 523 243	26 809 441
Dettes subordonnées		
Emprunts subordonnés auprès du Trésor	560 000	560 000
Autres emprunts subordonnés		
Dettes rattachées	4	4
Ajustements de la valeur des dettes représentées par un titre couvert par des instruments dérivés		
Total des dettes subordonnées	560 004	560 004

Note 8 – Actifs et Passifs financiers évalués à la Juste Valeur

Les instruments de couverture dont la valorisation ne repose pas sur des données observables sont classés en niveau 3.

en milliers d'euros	30/06/2017 IFRS				31/12/2016 IFRS			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs/Passifs								
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		125 282	6 958	132 240		142 202	4 774	146 976
Instruments dérivés de couverture (Actif)		1 785 487		1 785 487		2 390 382		2 390 382
Actifs financiers disponibles à la vente	1 538 243		1 085 193	2 623 436	902 759		1 114 589	2 017 348
Passifs financiers à la juste valeur par résultat		375 849	713	376 562		636 601	1 912	638 514
Instruments dérivés de couverture (Passif)		1 185 727		1 185 727		1 507 704		1 507 704

Note 9 – Provisions et dépréciations

en milliers d'euros

Provisions	31/12/2016	Dotations	Reprises disponibles	Écart de change	30/06/2017
Inclus dans le coût du risque					
Risques filiales DOM	25 957	11	133	0	25 834
Autres provisions pour risque	48 339	4 900	5 483	0	47 756
<i>Sous total</i>	<i>74 296</i>	<i>4 911</i>	<i>5 616</i>	<i>0</i>	<i>73 591</i>
Exclus du coût du risque	0				
Provision pour charges - Prêts souverains	621 561	28 656	4	1	650 214
Charges de personnel	99 164	0	1 000	0	98 165
Provision pour risques et charges	6 322	247	934	0	5 635
Total	801 344	33 814	7 554	1	827 604
Dépréciations d'actifs	31/12/2016	Dotations	Reprises disponibles	Écart de change	30/06/2017
Établissements de crédit	17 989	14 276	4 599	-958	26 709
Crédits à la clientèle	402 161	38 976	40 364	-6 836	393 936
<i>Dont Coût du risque</i>		<i>50 984</i>	<i>40 951</i>		
Autres créances	10 893	0	0	0	10 893
Groupe d'actifs homogènes	413 975	366	72 686	0	341 655
<i>Dont Coût du risque</i>		<i>366</i>	<i>72 686</i>		
Total	845 018	53 618	117 649	-7 794	773 193

Note 10 – Tableau de variation des capitaux propres

La variation de capitaux propres est présentée dans les États financiers, tableau de passage des capitaux propres du 1^{er} janvier 2016 au 30 juin 2017.

5.2 Notes relatives au Compte de résultat

Note 11 – Produit net bancaire

Note 11-1. Produits et charges d'intérêts

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2017 IFRS	30/06/2016 IFRS	31/12/2016 IFRS
Opérations avec les établissements de crédit	151 751	158 496	310 802
Intérêts sur prêts	149 233	155 975	306 187
Intérêts sur placements	2 518	2 520	4 615
Opérations avec la clientèle	327 885	319 614	645 785
Opérations sur instruments financiers	213 747	231 811	461 745
Actifs disponibles à la vente	1 481	662	1 501
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	10 018	11 766	23 087
Dérivés de couverture	202 248	219 384	437 157
Total produits d'intérêts	693 384	709 922	1 418 333
Opérations avec les établissements de crédit	223 770	286 906	593 776
Opérations avec la clientèle	82 867	15 487	20 434
Opérations sur instruments financiers	217 464	248 733	491 294
Dettes représentées par des titres	200 399	205 730	420 872
Dettes subordonnées	694	551	1 247
Dérivés de couverture	16 370	42 452	69 174
Autres charges d'intérêts	0	612	1 134
Total charges d'intérêts	524 100	551 737	1 106 637

Note 11.2. Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par le résultat

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2017 IFRS			30/06/2016 IFRS			31/12/2016 IFRS
	Gains ou pertes sur instruments à la JV par résultat	Impact change sur instruments dérivés	Gains ou pertes sur instruments à la JV par résultat net du change	Gains ou pertes sur instruments à la JV par résultat	Impact change sur instruments dérivés	Gains ou pertes sur instruments à la JV par résultat net du change	Gains ou pertes sur instruments à la JV par résultat net du change
Actifs/Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-14 498	2 263	-12 235	-11 361	7 030	-4 331	2 952
Instruments à la juste valeur sur option	-526		-526	827		827	-3 735
Résultat de la comptabilité de couverture	45 896	328	46 224	34 174	1 468	35 643	74 284
– Variation de la couverture de JV	-113 253		-113 253	138 662		138 662	-101 068
– variation de l'élément couvert	159 149	328	159 476	-104 487	1 468	-103 019	175 353
Couverture naturelle	254 525	-239 496	15 029	5 961	14 118	20 079	16 864
CVA/DVA	3 535		3 535	-7 293		-7 293	-2 247
Total	288 932	-236 906	52 027	22 309	22 616	44 925	88 118

Note 12 - Charges générales d'exploitation**Note 12.1. Frais de personnel**

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2017 IFRS	30/06/2016 IFRS	31/12/2016 IFRS
Charges de personnel			
Salaires et traitements	77 432	67 824	139 543
Charges sociales	29 238	26 861	58 554
Intéressement	4 632	2 768	7 204
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	8 139	6 725	13 248
Dotations/Reprises de provisions	-1 000	71	4 528
Refacturation personnel Instituts	-6 763	-6 980	-13 644
Total	111 678	97 269	209 433

Note 12.2. Autres frais administratifs

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2017 IFRS	30/06/2016 IFRS	31/12/2016 IFRS
Autres frais administratifs			
Impôts et taxes	9 995	8 411	10 922
<i>dont Contribution au FRU et supervision BCE</i>	<i>1 049</i>	<i>865</i>	<i>1 998</i>
<i>dont application de la norme IFRIC 21</i>	<i>3 601</i>	<i>3 395</i>	<i>-185</i>
Services extérieurs	48 360	40 912	106 094
Dotations/Reprises de provisions	0	0	-7
Refacturation de charges	-351	-552	-1 381
Total	58 004	48 771	115 629

Note 13 – Coût du risque

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2017 IFRS			30/06/2016 IFRS			31/12/2016 IFRS
	Dotations	Reprises	Total	Dotations	Reprises	Total	Total
Provisions et dépréciations collectives	5 276	78 302	73 026	5 705	40 147	34 442	-42 893
Dépréciations individuelles créances non souveraines	50 984	40 951	-10 033	62 772	13 703	-49 068	-51 928
Pertes sur créances irrécouvrables en capital	10 723	1	-10 722	2 233	5	-2 228	-3 091
Total	66 983	119 254	52 271	70 710	53 855	-16 855	-97 911

Note 14 – Mise en équivalence

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2017 IFRS		30/06/2016 IFRS		31/12/2016 IFRS	
	<i>Bilan</i>	<i>Résultat</i>	<i>Bilan</i>	<i>Résultat</i>	<i>Bilan</i>	<i>Résultat</i>
<i>Impacts</i>						
SIC	44 209	486	40 882	-2 527	43 624	567
Simar	23 988	1 123	21 306	1 159	22 599	2 466
Socredo	101 402	3 566	96 573	1 618	99 759	4 805
Total	169 599	5 175	158 761	251	165 982	7 838

5.3 Informations complémentaires

Note 15 – Engagements

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2017 IFRS	31/12/2016 IFRS
Engagements reçus		
Engagements de financement reçus de l'État français	280 000	280 000
Engagements de garantie reçus de l'État français sur prêts	687 698	770 859
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit	334 812	371 685
<i>dans le cadre de l'activité de crédit du Groupe</i>	<i>334 812</i>	<i>371 685</i>
Engagements donnés		
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit	1 629 269	1 600 964
Engagements de financement en faveur de la clientèle	9 616 522	9 055 181
Engagements de garantie donnés d'ordre d'établissement de crédit	45 591	57 059
Engagements de garantie donnés d'ordre de la clientèle	455 036	471 301

Les engagements reçus sont présentés hors opérations pour compte État.

C. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2017

Période du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2017

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de l'Agence Française de Développement, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Directeur Général. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris La Défense, le 11 septembre 2017

Courbevoie, le 11 septembre 2017

KPMG Audit

Mazars

Pascal BROUARD

Nicolas de LUZE

Associé

Associé

D. Responsable du rapport financier semestriel

Nom et fonction

Monsieur Rémy Rioux : Directeur général

Attestation du responsable

J'atteste que, à ma connaissance, les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 1 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Paris, le 11 septembre 2017

Le Directeur général

Rémy Rioux